

Une dégustation au Dézaley

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **24 (1886)**

Heft 52

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189551>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. --
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
 2^{me} et 3^{me} séries.
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Une dégustation au Dézaley.

La dégustation des vins nouveaux du Dézaley de la Ville est, comme le banquet des Carabiniers, une des petites fêtes les plus courues du commencement de l'hiver. Le *Conteur*, qui ne recule devant aucun sacrifice pour renseigner ses abonnés, y avait envoyé cette année un photographe spécial, qui nous rapporte le petit cliché suivant :

... Au Dézaley de la Ville, deux heures de l'après-midi. Il souffle une petite bise aigrette ; cependant, au pied de la rampe accidentée qui mène à l'abbaye, il y a déjà une double rangée de véhicules, les brancards en l'air. On est venu d'un peu partout à la dégustation, en train, en bateau, en break d'Ouchy, en fiacre de Lausanne, en tilbury de Vevey, l'écurie est pleine. Montons aux caves.

Quelle foule ! On se croirait à la foire ou à une assemblée électorale. Dans la petite cour, des groupes sont formés. Ce sont les gros marchands ; le verre en main, à la hauteur du nez, ils regardent la petite éprouvette d'argent qui danse sur le vin nouveau, comme une bouée quand le lac est agité. Très sérieux les gros marchands, passons vite au pressoir.

Et c'est ici que le spectacle change et devient aussi burlesque que le second acte de *Clara-Soleil*.

La vaste salle est pleine ; c'est une cohue, un fourmillement de dégustateurs, de marchands, d'amateurs, de curieux, de vigneron, de bons vivants, sans oublier un demi-cent de cafetiers. Tout ce monde descend du Burignon et du Dézaley d'Oron, avec la petite pointe de... gaité nécessaire à la cérémonie. On est en train de manger — *boulotter* pour ceux qui ne comprennent pas le français.

Assis sur des tines, sur des escabeaux ou des échelles, appuyés sur le rebord des pressoirs, adossés aux piliers, les groupes font honneur aux provisions de bouche. Les interruptions, les appels se croisent, les plaisanteries s'échangent : — Jules, passe-moi du saucisson ! — Adolphe, as-tu du pain ? — La parole est à M. M... pour une production. — Bravo ! bravo ! un ban de Villars-le-Grand pour l'orateur ! Silence, silence ! M. Jules P... va chanter le Canton de Vaud !

Et l'on voit une pelure de saucisson décrire dans l'air une parabole, pendant que la miche demandée à M. Adolphe se rend à son adresse par voie rapide

et que M. M. fait un discours-ministre sur la question sociale, à deux tablées de francs lurons qui éclatent de rire.

De temps en temps, un silence relatif s'établit. Apparaissent les braves vigneron du Dézaley, serviables et généreux comme toujours, avec de grands pots de vin. Ils circulent dans les groupes, remplissent les verres, écoutent une plaisanterie, serrent la main des amis. — Vase n° 19 !

Et tout le monde de goûter du 19, comme on a bu du 18 et comme on essayera du 21, en émettant, pour la forme, des comparaisons qui ont la prétention d'être raisonnées, et en sirotant, avec un certain petit claquement de langue très entendu, le divin nectar du clos des abbayes.

— Vase n° 21... Vase n° 22.... Les vases se succèdent et toutes les dix minutes la gaité générale monte d'un ou deux petits verres. Il n'y a pas d'éprouvette capable d'en apprécier le titre. Rien de plus drôle, pour un curieux nouveau venu du grand air, que cette dégustation, ce tohu-bohu, cette chaude atmosphère de beuverie et de fumée, cette gaité vaudoise, saine et franche, que ne donnera jamais la bière, blonde ou brune.

Peu à peu cependant les rangs s'éclaircissent et vers 5 heures le pressoir se vide. Les chevaux sont attelés et les routes sont sillonnées de chars bruyants, d'où s'échappent des lambeaux de chants bachiques et aussi les refrains du bon doyen Curtat :

Le vigneron sur le coteau
 S'écrie :
 Mon cher pays, canton de Vaud,
 Si beau !

Voilà ce qu'est une dégustation au Dézaley, en l'année, non de grâce, mais de grêle 1886. Et si vous ne me croyez pas, allez-y voir en 1887. Les bons moines qui ont planté la vigne sur les coteaux du Dézaley ne se doutaient certes pas de la singulière *abbaye* qu'on célébrerait un jour dans la leur.

Les Tendresses.

Voulez-vous vous procurer quelques moments agréables, sortir parfois du mouvement matériel et réaliste de la vie actuelle, éprouver et jouir d'impressions douces au cœur et à l'esprit ; voulez-vous,